

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2763

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Villeurbanne**

objet : **Rue Persoz - Réhabilitation du collecteur unitaire T150/T180 - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Fih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benekadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2763**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Rue Persoz - Réhabilitation du collecteur unitaire T150/T180 - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le collecteur d'assainissement visitable T150/180 de la rue Persoz à Villeurbanne a fait l'objet de différentes alertes relatives à un état de santé dégradé, de la part des services exploitations et travaux de la direction de l'eau.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009-2014. Elle concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement et de l'axe d'intervention du plan de mandat "Lutter contre les pollutions de toute nature".

Le service exploitation de la direction de l'eau a identifié des anomalies et dégradations sur les parements intérieurs de cet ouvrage qui rendent difficile le curage par les moyens classiques (effritement des enduits et aggravation de la situation).

La structure de ce collecteur dont la date de construction a été évaluée dans la première moitié du XXème siècle est composée de béton de granulats non armé. Elle est jugée fragile selon les différentes constatations.

La situation actuelle implique des pollutions diffuses (mal évaluées) à travers les parois et des risques d'intrusion dans les sous-sols privés.

Pour répondre aux objectifs affichés dans le cadre de sa politique publique de l'eau "Maintenir en bon état son patrimoine d'assainissement et réduire à la source les pollutions par les effluents collectés", la direction de l'eau propose la réhabilitation complète de 300 mètres linéaires de collecteur béton T150/T180 sous la rue Persoz.

Le coût global de cette opération a été évalué à 334 000 € HT pour une durée de travaux de 3 mois comprise entre mars et septembre 2012. L'utilisation de différents marchés à bons de commande est requise.

Il est proposé au Conseil de communauté d'individualiser l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement pour un montant de 334 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux relatif à la réhabilitation sur 300 mètres du collecteur unitaire T150/T180 sous la rue Persoz à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement sur l'opération n° 2P19O2584 pour un montant de 334 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement pour l'année 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.